

Meudon Oxygène

Groupe des élus de gauche
au Conseil municipal

Le Journal

Décembre 2009

Choisissez le Meudon dont vous rêvez !

Derrière l'expression un brin technocratique de plan local d'urbanisme (PLU), se trouve un acte politique majeur au cœur de la politique municipale. Ce document permet de dessiner notre ville pour demain pour la qualité de vie comme la qualité de ville. Quel environnement ? Quelle place pour le logement social ? Quelle mixité sociale harmonieuse ? Comment garantir l'accès de toutes et tous aux services publics locaux ? Quelles actions pour le commerce de proximité ? Quelle qualité architecturale et quelle préservation de l'originalité et de la diversité de notre bâti ? La liste des enjeux est longue.

Questions du quotidien, questions de citoyens !

Or, le PLU de Meudon se décide maintenant. Le conseil municipal et le conseil de la communauté d'agglomération Arc de Seine se sont déjà prononcés et nous avons refusé tout blanc-seing. Certes, il y a des aspects positifs qui font écho à certaines de nos demandes, telles la création d'un éco-quartier ou des mesures de protection du commerce local. Mais il y a aussi de nombreux manques. Des exemples : pas un mot sur l'avenir de la RD7, rien sur la mise en valeur de l'ancienne usine Gaupillat, rien sur l'avenir des carrières, pas de plan de déplacement durable pour les circulations douces. Aussi, c'est maintenant qu'il faut agir pour améliorer ce PLU, et en faire le reflet de ce que veulent réellement les meudonnaises et meudonnais. **Jusqu'au 16 décembre vous pouvez vous rendre en Mairie pour exprimer votre point de vue.** Jusqu'à présent la concertation a été limitée à la portion congrue, aussi c'est le moment privilégié pour agir et choisir le Meudon dont vous rêvez. Après, il risque d'être trop tard. D'ailleurs vous rappelez-vous avoir été interrogé de façon appropriée sur cette question centrale ?

Meudon Oxygène vous invite à vous exprimer également sur son site pour dire vos attentes et vos souhaits. Nous relaierons cette expression citoyenne tout au long du débat : www.meudon-oxygene.fr. Nous organiserons aussi dans les différents quartiers, des réunions ouvertes pour que vous puissiez donner votre avis. **La première a eu lieu à Meudon la Forêt, le 3 décembre à l'Ecole Monnet-Debussy.**

Notre groupe se veut force de proposition. Nous avons ainsi déjà contribué à l'aboutissement de plusieurs dossiers à force de travail et d'engagement : microcrédit social, épicerie solidaire, création de logements sociaux au 19, rue des Marais, clause d'insertion sociale dans les marchés publics, bilan carbone de la ville,... Avec vous nous serons plus forts pour réussir **le Meudon du futur.**

Voici quelques thèmes en débat sur lesquels vous pouvez faire entendre votre voix de citoyen : Part du logement social dans notre ville ; Futur centre culturel de Meudon la Forêt ; Réussite de l'éco-quartier ; Aménagement de Val Fleury ; Développement du commerce de proximité ; Amélioration du plan de circulation ; Projet d'aménagement des berges de Seine menacées par une autoroute urbaine (RD7) ; Avenir de la Colline Rodin ; Avenir du Hangar Y et projet de **La Fabrique** ; Equipements culturels et de proximité ; Circulations douces et place des piétons,...

Dans la perspective d'une ville durable et solidaire, nous voulons un PLU dynamique et non un levier pour les seuls promoteurs. Il doit anticiper les mouvements de population, répondre aux attentes réelles des citoyens de tous les âges, répondre aux enjeux de protection de l'environnement, mais aussi rendre possible le lien social, une vie culturelle de qualité et la création d'emplois durables.

Avec vous, **nous souhaitons respecter la diversité de nos quartiers tout en retissant le lien entre eux.** En remontant de la Seine jusqu'à la Forêt, imaginons une ville forte de sa richesse et de son originalité. **Alors, n'hésitez pas : imaginez une ville modèle pour le XXIème siècle, celle dont vous rêvez.**

Le Groupe Meudon Oxygène

avec **Marc Mossé, Solange Marle, Loïc Le Naour, Bernard Jasserand, Philippe Caramelle**

www.meudon-oxygene.fr

Innover
pour une ville
citoyenne
durable



Parti Socialiste



Le monarque, le petit prince et les valets

Enfin Nicolas Sarkozy a renoncé. Son fils Jean (toujours étudiant en 2^{ème} année de droit à 23 ans !) ne sera pas le futur président de l'EPAD.

Le plus choquant dans cette affaire a bien été le manque de réactions des élus de droite de notre département. Tous soumis à leur idole ! En cœur, ils ont entonné que la valeur n'attend pas le nombre des années, sans penser aux jeunes diplômés, parfois à bac + 5, à qui on ne propose qu'un stage non rémunéré en guise de porte d'entrée dans le monde du travail. Vive la méritocratie !

Cette soumission est inquiétante. Jusqu'où le suivront-ils ? Notre République devient bananière et la risée du monde entier.

Le premier des bons serveurs ? Notre Maire bien sûr. C'est lui qui a généreusement laissé sa place d'administrateur de l'EPAD au petit prince. Docile, il avale sans broncher toutes les couleuvres, récompensé de sa servitude par une nomination au Conseil Economique et Social. Certes la honte ne tue pas, mais elle finit par laisser des marques indélébiles.

Au Tribunal Administratif, avec les Sans Papiers

Sur l'estrade, une ligne de magistrats et de personnel judiciaire égraine des noms. Devant eux les piles de dossiers de ces justiciables pas tout fait comme les autres. Ils s'efforcent de paraître neutre et ils ont la banalité de gens qu'on croise dans la rue. L'ambiance est feutrée, on est obligé de tendre l'oreille car les micros ne sont pas utilisés. On ne fait guère d'efforts pour que le public entende, encore moins pour qu'il comprenne.

Les étrangers, sans titre de séjour ont beau avoir mis leurs beaux habits, avoir parfois avec eux leurs enfants, leur compagnon, leurs parents, tout est organisé pour qu'on oublie que ce sont des personnes dont on épiluche la vie et dont on piétine consciencieusement les projets.

En fait le cadre judiciaire paraît biaisé : le but du jeu est seulement d'examiner si les refus de Titre de Séjour et si les OQTF [Obligation de Quitter le Territoire Français] distribués généreusement par les Préfets sont conformes au regard des réglementations et des lois sur le non-séjour des étrangers qui se sont empilées ces dernières années, de plus en plus restrictives, de plus en plus dures, de moins en moins connectées avec les réalités humaines.

Autant dire que c'est un dialogue de sourds ; accru par le fait que l'audience est très rapide et très formelle. Les interventions orales des avocats et des Sans Papiers eux-mêmes sont tolérées mais peu encouragées. C'est la forme qui intéresse, mais pas les conséquences que les jugements auront sur toutes ces vies déjà bien malmenées.

Les familles séparées, les enfants scolarisés en France et risquant d'être éloignés d'un de leurs deux parents ou risquant de partir vers des pays dont ils ne connaissent pas la langue ... Tout ceci vous le lirez dans la détresse des justiciables ou de leurs accompagnateurs, mais l'audience ne fera que survoler ces drames en préparation.

Il n'est jamais question non plus du contexte économique et social de ceux qui travaillent parfois de puis 3, 5 ou 10 ans parmi nous : utilisation sur les travaux durs et rebutants, par le biais de l'intérim et de la sous-traitance ; des vies de travailleurs pauvres, à la recherche d'un petit lieu privé où dormir et poser leurs maigres affaires et leurs gros dossiers... Il sera encore moins question du contexte historique : après les strates de colonisation, il est pourtant naturel de venir chercher une vie meilleure dans un pays dont on connaît la langue, d'autant qu'on a appris à l'école qu'il se vante d'être un Etat de Droit, respectant chaque être humain dans sa diversité...

La cheville ouvrière du processus de décision est le (ou la) Commissaire du Gouvernement - mettant les bouchées doubles, vu l'embouteillage - qui a analysé les dizaines de dossiers, contenant des dizaines de pièces et en a estimé la véracité et le poids et qui fournit une analyse subtile se terminant dans 99% des cas par : Je vous invite donc à rejeter cette demande [du Sans Papier opposé au Préfet] car les actes ont été faits dans les règles et rien ne s'oppose à son retour." Ni les Droits de l'Homme, ni les Droits de l'Enfant, ni le Comité de réception inamical qui peut accueillir le sans papier dans son pays d'origine, ... ne seront évoqués.

Dossier suivant

Intercommunalité, Grand Paris, Taxe professionnelle. Et la démocratie dans tout ça !

Grand Paris Seine Ouest décidera de tout à Meudon

Moins de deux ans après les élections municipales et sans qu'il y ait eu, pendant la campagne ou depuis, le moindre débat et une présentation des enjeux à la population, Arc de Seine et Val de Seine vont fusionner. Meudon va rejoindre, à partir du 1^{er} janvier 2010, les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray au sein d'une même communauté d'agglomération : Grand Paris Seine Ouest.

Outre les compétences obligatoires (développement économique, aménagement, habitat, politique de la ville), la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest sera chargée : de la voirie, des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, de l'enseignement de la musique, de la danse et des arts dramatiques, de l'eau et de l'assainissement, de la protection de la faune, de la maison de la nature, du soutien aux clubs sportifs de haut niveau, des démarches en faveur du développement durable, des espaces publics verts et boisés, de la mise en lumière des bâtiments remarquables et du ramassage scolaire.

A quoi va servir le Conseil municipal que vous avez élu ? La sous représentation de l'opposition parmi les conseillers communautaires et l'absence de débat lors de la création de cette nouvelle agglomération augurent très mal d'une vraie vie démocratique en son sein.

Loi sur le Grand Paris, l'Etat va spéculer tranquille

Premier ministre fantôme, François Fillon n'a pas pu arrêter le projet de loi du Grand Paris, que visiblement il désapprouvait. Ce projet est une remise en cause des compétences des collectivités territoriales concernées. L'avenir de Paris et de l'Île-de-France va donc être décidé en dérogation avec les règles de concertation et de débat public.

Imposé brutalement, ce retour de la mainmise de l'Etat est d'autant plus inquiétant que la spéculation, grâce aux plus-values foncières issues de l'aménagement des territoires situés à proximité des gares, est très officiellement censée financée une grande part de ce projet qui est estimé à environ 14 milliards d'euros.

Taxe professionnelle, les villes et collectivités sous tutelle

Sur la question de la suppression par Nicolas Sarkozy de la taxe professionnelle, versée aujourd'hui par les entreprises au profit des collectivités locales, et sur le recul que cela signifie, il nous suffit d'écouter Alain Juppé : « *Le gouvernement cherche la provocation. Le président Sarkozy avait promis une compensation euro par euro, mais il avait oublié de dire pendant un an. Résultat : dès la deuxième année, la communauté urbaine de Bordeaux perdrait plusieurs millions. C'est tout de même se foutre du monde* ».

Jean Pierre Raffarin, autre grand révolutionnaire devant l'éternel, est plus poli mais tout aussi tranchant : « *Quand l'Etat veut remplacer une responsabilité fiscale par des dotations, il met les collectivités sous tutelle et la décentralisation recule ; pour moi, ce n'est pas acceptable* ».

N'en rajoutons pas ! Dans tous les cas, peu importe les critiques et leurs propres convictions, les députés et sénateurs de droite vont se montrer obéissants, après quelques contorsions et quelques amendements, ils vont voter se ranger aux ordres comme un seul homme.

Bords de Seine : Le commissaire enquêteur critique l'autoroute urbaine de Messieurs Devedjian et Marseille

Aux bords de Seine, sur la RD7, le Conseil Général et notre Maire, son vice-président en charge des transports, continuent de pousser le scénario d'une 2x2 voies avec feux tricolores. Une autoroute en pleine ville, polluante et inefficace.

Pourtant : le Grenelle de l'environnement nous rappelle l'urgence écologique, le giratoire expérimental nous montre chaque jour l'efficacité des circulations douces, la concertation a largement privilégiée le scénario que nous poussons, celui d'un aménagement en 2 x 1,5 voie avec une bande cyclable qui favorise une vision harmonieuse de Meudon et permet de rendre les berges de la Seine aux meudonnais, tout en offrant une circulation fluide et efficace.

Même M. Jean Mallet, le commissaire-enquêteur, en appelle à la raison dans son avis sur l'aménagement de la RD7 : *« Certes, l'aménagement des grands axes routiers relève de la compétence du département mais il semble néanmoins important d'avoir, dans le Document d'Orientations Générales (DOG), de véritables orientations sur la requalification de ces axes. Il semble également important avant de structurer la RD7 en autoroute urbaine à 2 x 2 voies d'examiner les facteurs pouvant conduire à une plus grande fluidité du trafic (influence du bouclage de la A86, augmentation de la fréquence du T2, optimisation du traitement des croisements...) afin d'aménager une 2 x 1,5 voies plus respectueuse de l'environnement, donc des riverains. »*

Mais les Hauts-de-Seine et notre Maire ont visiblement des raisons que la raison ignore. **La RD7 acte majeur pour notre urbanisme a même été exclue du périmètre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en débat.**

Bétonnons, bétonnons, sans écouter la population et la raison, les entreprises de travaux publics et consorts, eux au moins, seront satisfaits.

Logement, quelques chiffres concernant Meudon

Nombre de demandeurs de logements sociaux : **1.870**.

Mal logés : **440 familles** meudonnaises vivent actuellement en situation de sur-occupation de leur logement.

Meudon ne comptait plus que **45.000 habitants** en 2008 (52.806 en 1975).

L'évolution de la population par tranche d'âge sur la **période 1990/1999** illustre un **vieillessement progressif** de la population : recul des 0/19 ans (-5,5%) et des 20/39ans (-12,3%).

Sur la même période **721 personnes seules supplémentaires** (+14,2%) ont été recensées.

La proportion de logement social sur la commune a **baissé de plus de 10%** en 10 ans, et cette proportion différente selon les quartiers, reste quasi nulle dans certains d'entre eux.

Logement, nos propositions

Pour loger de jeunes ménages, permettre aux salariés qui travaillent à Meudon mais qui n'ont pas les moyens financiers de se loger dans la ville, pour mieux répondre aux 1.870 demandeurs recensés, pour traiter la situation des mal logés, les 5.018 logements sociaux meudonnais existants ne suffiront pas. Nous proposons donc :

Dans les constructions neuves envisagées par le PLU, 35% de logements sociaux, soit 280 à 350 nouveaux logements d'ici 2015. Ces logements devront être très accessibles (50% PLA-I et 50% de PLUS qui génèrent des loyers de 320 à 360 € pour un 3 pièces de 60m²). Les constructions de haute qualité architecturale et environnementale ne devront pas dégrader la colline Rodin ou bloquer l'activité de recherche de l'Onera. A la pointe de Trivaux de Meudon-la-Forêt, s'intégrant à l'éco-quartier, elles ne devront pas, en conservant les stades et la patinoire, se faire au détriment des loisirs et du sport.

Dans le diffus, la ville doit se saisir des rares opportunités existantes, comme celle de l'ancien hôtel du 19 rue des Marais, que nous avons proposé, ou celle du 8 rue des Grimettes, que la ville a préempté et qui pourrait accueillir demain des étudiants ou de jeunes travailleurs. Nous procédons à l'examen du patrimoine de la ville pour dégager d'autres propositions. Nous sommes opposés à la vente des terrains publics aux promoteurs immobiliers, tel celui du mini théâtre de MLF ou le terrain de l'ancien marché de Rivoli qui alimentent la construction spéculative de logements mis sur le marché à 7 ou 8.000 € le m².

Dans le parc de logements sociaux existant, nous souhaitons que les dizaines de logements 1% SNI Onera qui viennent d'être détruits (édifiés avec des fonds publics rue des Vertugadins), soient reconstruits en conservant leur vocation sociale 1% initiale. Nous proposons également que tous les habitants des logements sociaux devant être détruits soient relogés dans des logements sociaux de leur quartier, sans hausse de loyers. Pour ces locataires qui n'ont rien demandé, nous souhaitons qu'une aide au déménagement personnalisée soit étudiée.

Concernant les nombreux logements insalubres (à l'image des 12 logements du 4 rue Julien Lannen, exposés aux dangers de la peinture au plomb et déclarés insalubres) ils appartiennent souvent à des propriétaires privés qui faute de moyens ou de volonté laissent se dégrader la situation. Nous proposons que soit établi par quartier un inventaire précis de ces logements et qu'un plan d'action communal de résorption soit engagé, soit en préemptant, soit en accompagnant les propriétaires, dans des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

En lien avec les données démographiques de Meudon, nos propositions peuvent permettre de répondre à plusieurs préoccupations ; **répondre au besoin grandissant de logements financièrement accessibles ; maintenir la population** à un seuil de 45.000 ou 46.000 habitants compatible avec l'équilibre financier et le niveau d'équipement de notre ville ; **favoriser le rajeunissement** de la population ; **promouvoir la mixité sociale**.

Meudon Oxygène

Referendum contre la privatisation de La Poste

A Meudon, le samedi 3 octobre, parmi 753 suffrages exprimés 96,15% ont manifesté leur inquiétude devant le projet de changement du statut juridique de La Poste. En France 2,2 millions de personnes se sont mobilisées.

Le 8 octobre les élus de Meudon Oxygène ont soumis au vote du Conseil municipal un vœu visant à réaffirmer notre attachement au service public de la Poste, à demander le retrait du projet de loi, à demander au gouvernement la tenue d'un référendum et à constater le risque de nouvelle dégradation du service public postal à Meudon à cause de nouvelles restructurations.

Les élus de Meudon Oxygène et ceux du Modem ont soutenu ce vœu ; les 33 élus UMP et Nouveau Centre de la majorité l'ont malheureusement rejeté.

Libre expression de l'opposition ?

Meudon est l'une des rares villes de cette importance à ne pas publier un réel compte rendu des discussions du Conseil municipal et ainsi permettre à ses citoyens d'en suivre les débats. Nos questions, nos prises de positions sont-elles si dérangeantes ?

Certes, depuis quelques années, une petite place est réservée à l'opposition dans le journal Chloroville. Cherchez bien la petite « tribune libre », noyée à la fin du journal. Mais tout à côté, pour que la bonne parole soit partout, la majorité municipale qui a déjà toutes les autres pages pour exprimer ses positions et afficher des photos de Monsieur le Maire, a également sa propre tribune.

Mais à petite décision judiciaire, grandes conséquences ? Le tribunal administratif de Montpellier vient de rappeler que la page d'expression des conseillers municipaux dans tout bulletin d'information de la ville devait être exclusivement réservée aux seuls groupes d'opposition.

A suivre...

Réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Venez à notre rencontre, dans votre quartier pour débattre et prendre position sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les enjeux de l'évolution de votre ville :

Nous vous attendons à :

Meudon-la-Forêt

Judi 3 décembre 2009 - 20h30

Ecole Monnet-Debussy

Val-Fleury

Judi 4 février 2010

Meudon-sur-Seine

Judi 18 mars 2010

Les dates des réunions dans les autres quartiers

et les modalités pratiques de l'ensemble
de ces réunions vous seront
communiquées ultérieurement

(n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner)

Comment contacter vos conseillers de l'opposition municipale du groupe Meudon Oxygène

Adressez nous mail si vous désirez recevoir régulièrement des informations sur nos actions et n'oubliez pas de visiter notre site www.meudon-oxygene.fr

- Par mail en écrivant à : contact@meudon-oxygene.fr
- Par courrier en écrivant à : Groupe Meudon Oxygène Hôtel de Ville
6, avenue Le Corbeiller - 92190 Meudon



**Marc
Mossé**
(PS)



**Loic
Le-Naour**
(CPLP)



**Bernard
Jasserand**
(PC)



**Solange
Marle**
(Les Verts)



**Philippe
Caramelle**
(PS)